

# La LETTRE de l'ACPERVIE - SOS MATERNITÉ

**N° 164 - mai 2012**

---

Association des Chrétiens Protestants & Evangéliques pour le Respect de la VIE  
B.P. 29 - 95670 MARLY LA VILLE Tél. 01 34 72 87 67 - CCP 11 825 95 K Paris

---

## Editorial

### Moindre mal

**L**es Chrétiens viennent, une fois de plus, de rendre à César ce qui est à César. Dans les derniers jours, des courriels pleuvaient pour leur expliquer qu'il fallait voter pour le moindre mal. Et, en effet, cent pour cent de leurs suffrages exprimés ont porté sur le moindre mal. Mais pas sur le même homme.

Je ne sais pas quelle est la valeur de cette notion de moindre mal en théologie, et, en vérité, je n'y crois pas. Que ceux qui l'ont repérée dans Luther, ou dans l'Institution Chrétienne, ou mieux encore, dans la Bible, nous écrivent. Nous savons aussi qu'il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu, et nous récusons cette affirmation défaitiste (sur un site catholique, il est vrai, mais ne nous croyons pas trop malins) : «Nous avons perdu une bataille».

Ceux qui ont perdu la bataille, c'est ce ministre qui a installé l'ADMD dans les hôpitaux, et celle qui a toujours soutenu et augmenté grassement les avorteurs, et celui qui a renvoyé sans l'entendre un professeur qui montrait à ses élèves ce qu'était une IVG, celui qui a fait relâcher l'assassin de vieillards de l'hôpital de Bayonne parce qu'il avait le soutien du lobby de l'euthanasie, et enfin celui qui a protégé les expositions et théâtres subventionnés où notre Sauveur était couvert d'excréments.

Mais pour nous, la bataille est déjà gagnée. Parce qu'il n'est, oui, aussi, aucune autorité qui ne vienne de Dieu et que cette autorité, il nous ordonne de l'exercer. Parce que son Royaume est au milieu de nous, et parce que, tous les jours, nous demandons « que Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ».

C'est pourquoi, rendant à César ce qui est à César, c'est à dire participant au débat démocratique, mais rendant à Dieu ce qui est à Dieu, c'est à dire témoignant devant ce monde de

l'Autorité de la Parole, nous allons interroger nos candidats à la députation, chacun dans sa circonscription, sur les lois qu'ils entendent proposer et soutenir en faveur de l'accueil de la vie, et les moyens qu'ils entendent promouvoir pour aider les femmes à mener à bien leur grossesse plutôt que pour les pousser à l'avortement.

Merci de nous faire parvenir les meilleures réponses. Merci de soutenir ceux qui, sincèrement et franchement, seront les mieux disants dans ce domaine .

Dr François Volff

---

## Actualité

### Les débuts de l'IVG : témoignage.

**Au** démarrage des IVG officielles nous étions 3 hôpitaux dans le département : l'un avait institué un tribunal où passaient les demandeuses afin d'accepter ou non et ne les pratiquait que sous AG (anesthésie générale), l'autre ne les pratiquait que sous Anesthésie Locale (l'anesthésiste refusant sa participation), enfin chez nous un médecin généraliste militant acceptait tout le monde , sous AL (assistée) ou AG (par votre serviteur qui voulait assurer confort et sécurité: il y a eu quelques gros problèmes se terminant au bloc opératoire). Je n'ai refusé, lors de la consultation pré anesthésique, que deux patientes : la première avait trop souffert à son premier accouchement et je lui ai promis une péridurale (que je pratiquais): j'ai eu le plaisir de voir sa joie lors de la naissance de sa petite fille, mais la seconde m'a affirmé tranquillement qu'elle avait organisé ses vacances d'été et qu'elle ne voulait pas qu'un accouchement les perturbe : j'ai cru à un faux

prétexte , mais non ! C'est la seule IVG que j'ai refusé d'endormir (car elle refusait une AL): et là c'est bien une IVG de confort ! De plus au départ grâce à la contraception les IVG devaient régresser : il n'en est rien ! Beaucoup de femmes m'ont avoué ne pas vouloir un enfant de plus mais refuser les diverses méthodes de contraception pour des raisons peu scientifiques :statistiquement le risque de grossesse est inférieur à 1 par an. Je les ai revues plusieurs fois alors qu'il y avait une théorique obligation de contraception après l'IVG. S'il y a de moins en moins d'équipes, interrogez-vous et surtout les promoteurs tout crin de l'IVG, allez les faire, vous verrez comme c'est agréable de vérifier dans les débris bien identifiables que l'aspiration est totale !

Par nehac, sur le site Egora, le 10 mars, 2012 - 10:51.

## Souffrance des avortées : le déni.

**Dans** le quotidien Libération, deux tribunes consécutives relatives au rapport du Pr Israël Nisand sur la sexualité des mineurs ont été publiées en mars 2012. Dans une première tribune, du 1er mars 2012, deux sociologues, Mmes Bajos et Ferrand, et trois médecins, Mmes Meyer, Moreau et Warszawski, affirmaient que ce rapport est «moralisateur» quant à la question de l'IVG. Suite à celle-ci, le Pr Israël Nisand et Brigitte Letombe, gynécologues, et la psychanalyste Sophie Marinopoulos ont publié une réponse dans ce même quotidien, le 9 mars 2012 (Cf. Synthèse de presse du 09/03/12). Ils faisaient part de leurs observations, liées à leur expérience clinique, selon lesquelles des femmes restent douloureusement marquées après avoir eu recours à l'avortement.

Le 20 mars 2012, Libération a publié de nouvelles réactions. Pour Mmes Bajos, Ferrand, Meyer, Moreau et Warszawski, «affirmer que le recours à l'avortement augmente les troubles psychiques est une assertion fautive, réfutée par les recherches scientifiques».

Pour le collectif «Les filles des 343», composé de militantes féministes, il n'existerait pas de lien entre avortement et souffrances psychiques. Pour ce collectif, avorter est une «décision qui doit être respectée», et la pression mise sur les «épaules» et les «ventres [des femmes] contribue à les rendre [...] malheureuses». Selon un groupe de médecins, gynécologues et obstétriciens, qui publient également un article dans Libération,

«Nul ne peut se prévaloir du monopole du psychisme des femmes», et c'est le «regard condescendant, culpabilisant de la société relayé par trop de médecins [...] qui produit tant de ravages». Ils affirment qu'ils continueront résolument «à oeuvrer pour que cet acte [l'IVG] soit, comme c'est souvent le cas, un acte structurant de leur vie».

Suite à ces réactions, le Pr Israël Nisand, Brigitte Letombe et Sophie Marinopoulos ont publié une tribune le 22 mars 2012 dans Libération. Selon eux, à la question de savoir si «l'IVG constitue ou non un moment bénéfique dans la vie d'une femme», la réponse est «négative». En faisant «croire que l'IVG n'aurait aucune conséquence psychique sur les femmes», l'objectif majeur est ici de «protéger le droit à l'IVG». Or, «la meilleure IVG, surtout pour une jeune femme, est celle que l'on a pu prévenir». Ils ajoutent qu'en publiant ce rapport sur la sexualité des mineurs, l'objectif est également de «trouver des solutions qui permettraient d'inverser la courbe, croissante depuis vingt-cinq ans, des 90 000 IVG par an chez les moins de 25 ans».

Genethique, 22 Mars 2012.

## Les fous de l'euthanasie.

**Le** 24 mars 2012 s'est tenu à Paris un meeting en faveur de l'euthanasie, organisé par l'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) au Cirque d'hiver. Au même moment, l'Association Alliance Vita a rassemblé 500 personnes sur l'esplanade du Trocadéro : déguisées en clowns tristes, elles ont manifesté leur opposition à l'euthanasie et leur engagement en faveur des soins palliatifs.

Deux candidats à l'élection présidentielle se sont personnellement rendus au meeting de l'ADMD : Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de gauche, et Eva Joly, candidate d'Europe Ecologie Les Verts. Jean-Luc Mélenchon a affirmé son «attachement connu de longue date» à «décider d'éteindre soi-même soi-même». Eva Joly a pour sa part dit sa volonté d'«aller au-delà de la loi Leonetti» pour instaurer une «aide active à mourir» réglementée.

Genethique, 27 Mars 2012.

## Pas de gauche pour l'avortement

**En** Uruguay, l'adoption par le Sénat, fin 2011, d'une loi visant à légaliser l'avortement ne fera finalement pas l'objet d'un vote par la chambre basse du Parlement. En effet, la majorité de gauche n'a pas le soutien de l'ensemble de ses élus et les dirigeants politiques d'autres tendances semblent tout aussi opposés à la dépénalisation de l'interdiction volontaire de grossesse (IVG).

## Pas à pas vers l'avortement

**Au** Brésil, la Cour Suprême a autorisé l'avortement pour les fœtus n'ayant pas de cerveau (anencéphalie). Cette autorisation est une brèche supplémentaire dans la législation qui jusqu'alors n'autorisait l'avortement que dans deux hypothèses: lorsque la santé de la mère était menacée ou lorsque celle-ci avait subi un viol. Si pour

les militantes féministes, cette décision est positive, les juges de la Cour Suprême précisent cependant qu'elle ne vise en aucun cas à légitimer l'IVG.

Genethique, 16/04/12. (Un anencéphale ne peut pas vivre, mais on se doit de l'accueillir même pour quelques heures, et non le tuer in utéro, NDLR)

## «Droits de la Femme» en Ouzbékiste...

**L'**autocrate qui règne là-bas a exigé de médecins qu'ils stérilisent les femmes : pour réduire le nombre des naissances, jugé trop élevé, d'une part, et réduire également celui, excessif, du nombre de femmes mourant en couches (logique!). Le programme confidentiel aurait été mis en place en 2009.

Selon des gynécologues qui ont témoigné sous anonymat à la BBC, les autorités leur imposaient un quota de stérilisations auprès de femmes ayant déjà enfanté, entre quatre et jusqu'à huit par semaine en zones rurales. Le médecin qui n'atteint pas son quota risque l'interdiction d'exercice.

«Sur le papier, les stérilisations devraient être volontaires, mais les femmes n'ont pas vraiment le choix», a témoigné un médecin d'un hôpital provincial. «Il est très facile de manipuler une femme, surtout si elle est pauvre. Vous pouvez dire que sa santé va en prendre un coup si elle continue à avoir des enfants (...) que la stérilisation est la meilleure solution pour elle. Ou vous pouvez simplement effectuer l'opération», ajoute-t-il. Certains médecins ont affirmé aux patientes que c'était la loi.

Pourtant, l'Ouzbékiste encourage officielle-

ment la stérilisation mais aussi l'avortement dès lors que les ressources financières de la famille ne lui permettent pas de faire face à l'arrivée de plusieurs enfants. Surtout réputé pour les graves violations des droits de l'homme liés à une répression politique sans faille nommée «lutte contre le terrorisme», le gouvernement nie ces accusations et l'existence d'un tel plan et accuse les femmes qui témoignent de mensonges.

Site Egora, 16/04/12.

## Le DPI et les risques cachés

**Un** article paru le 6 avril 2012 dans le Journal of Medical Ethics précise que les informations données aux couples concernant l'utilisation et les conséquences du diagnostic préimplantatoire (DPI) seraient insuffisantes. Les parents n'auraient donc pas la possibilité de donner un consentement éclairé à la réalisation de ce diagnostic: une récente étude a montré comment l'innocuité du DPI est présentée aux futurs parents par des centres américains spécialisés dans la fertilité. L'étude des sites internet de 262 centres, révèle que 86,6 % d'entre eux assurent que le DPI est un diagnostic sans danger. Pourtant, il n'est pas prouvé qu'il n'aurait aucun effet sur la santé des bébés à long-terme. En effet, la procédure d'utilisation du diagnostic pourrait entraîner des problèmes neurologiques pour ces derniers.

Les cliniques ont adopté la technologie du DPI pour «éliminer les embryons défectueux» sans apprécier les risques encourus. En effet, pour le Dr Labonte, biologiste au Wellesley College, «à force d'éliminer les

risques par l'utilisation du DPI, nous créons de nouveaux risques peut être même plus importants que ceux que nous essayons d'éviter». Elle précise que la même démarche a été suivie pour l'amniocentèse lorsque celle-ci a été rendue possible, car pendant des années, cette technique a été présentée comme sûre jusqu'à ce que des études démontrent le risque de fausse-couches.

Egora, 17/04/12.

## Des Marches pour la Vie partout

**Le** 9 Mai a eu lieu la Marche pour la Vie-March for Life à Ottawa, rassemblant 15 000 à 20 000 personnes (suivant version francophone ou anglophone).

Le 13 Mai, c'était la première Marche pour la Vie à Rome, avec parmi les 15 000 participants le Maire de la Ville Eternelle en personne, tenant une des bannières,

ainsi que de nombreux parlementaires (mais pas d'insignes politiques).

Les prochaines Marches sont: Le 07/07/12, Rallye for Life, Belfast.

15.09.2012, 14 heures: Marsch für s'Läbe, Zürich,

22.09.2012: Marsch für das Leben, Berlin

# Pétition: L'eugénisme n'est pas un droit de l'homme

Supprimer son bébé à naître en raison de sa trisomie 21 doit-il être considéré comme un droit de l'homme ? Tel est le grave enjeu de l'affaire en cours de jugement au niveau de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qui s'apprête à déterminer si des parents ont un droit fondamental à recourir à la procédure de dépistage et d'élimination prénatale des enfants malades ou handicapés.

Un jugement positif reviendrait à reconnaître un droit fondamental à l'eugénisme à l'encontre des personnes handicapées.

La Cour est appelée à se prononcer sur la plainte (KRUZMANE contre Lettonie) d'une femme contre son médecin qui ne lui aurait pas prescrit durant sa grossesse un test de dépistage de la trisomie, test qui lui aurait appris la trisomie de son enfant et lui aurait permis d'avorter.

Face au danger de voir la procédure de dépistage et d'élimination prénatale systématisée et consacrée comme un droit de l'homme, les signataires de cette déclaration, associations, familles et proches de personnes trisomiques et handicapées, en appellent à la conscience de la Cour et des institutions européennes afin qu'elles reconnaissent l'humanité et protègent le droit à la vie des personnes trisomiques et handicapées.

Reconnaître comme droit de l'homme celui de supprimer la vie des enfants trisomiques avant leur naissance conduit à stigmatiser un groupe humain sélectionné sur la base de son génome, à nier purement et simplement

l'humanité des personnes souffrant de cette pathologie, et à instaurer le mécanisme de leur élimination.

Aujourd'hui c'est l'élimination systématique des enfants trisomiques en Europe qui constitue une vraie violation des droits de l'homme, et non que certains d'entre eux aient échappé à cette sélection.

Nous, associations, personnes handicapées et leur famille, nous demandons à la Cour de réaffirmer le principe de l'interdiction de l'eugénisme ainsi que l'obligation des Etats de protéger la vie de toute personne, y compris celle des personnes handicapées avant leur naissance. C'est un enjeu d'humanité pour notre société européenne.

Cette pétition (que l'Acpervie soutient et a envoyée à tous les parlementaires français à Strasbourg) a été lancée par la Fondation Lejeune ( 37 rue des Volontaires, 75725 Paris cedex 15). Vous pouvez la recopier et l'envoyer signée, ou bien la signer en ligne sur le site «Acpervie», rubrique «nos moyens»

## Droits de l'Homme, aussi en Chine

Des membres de la famille et des avocats de Chen Guangcheng sont détenus par les autorités locales de la Province du Chantoung. La nuit de l'évasion de Chen (détenu arbitrairement), des miliciens ont forcé la maison de son frère, frappant les occupants. Un neveu s'est défendu avec un couteau, blessant trois agresseurs. Il est poursuivi pour homicide volontaire (il n'y a pas eu de mort!), encourant la peine de mort.

Chen Guangcheng, qui a réuni 7 000 dos-

siers d'avortements forcés, a été l'objet d'un accord entre Pékin et les EU, l'autorisant à partir étudier dans ce pays. Il est évident que cet accord ne peut se concrétiser que si sa famille est hors danger.

Si vous ne l'avez pas fait, signez et diffusez la pétition qui a été lancée par l'Acpervie, en ligne, ou bien copiez-la et envoyez-la au Président de la République, Palais de l'Élysée, 55 rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris (franchise postale).

<http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N24451>

## **Il faut sauver l'opposant Chen Guangcheng**

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Chen Guangcheng défend les femmes de Chine contre les avortements forcés, les stérilisations imposées et les infanticides qui sont dans la ligne de la politique de l'enfant unique. Il s'est échappé de son lieu de détention et sa famille est menacée de représailles, mort incluse.

Il semble qu'un accord soit intervenu pour l'autoriser à partir faire des études aux États-Unis. Néanmoins, de lourdes menaces continuent de peser sur sa famille, dans sa province où sévit le non-droit, de sorte qu'il est dans l'impossibilité de partir actuellement.

Nous vous prions de faire tout ce qui peut l'être au nom de la France, pays des Droits de l'Homme traditionnellement aux côtés des opposants et des pourchassés.

Ce serait un geste hautement symbolique pour commencer votre quinquennat.

Nota : Chen Guangcheng est arrivé aux États-Unis. Nous remettrons donc la pétition au Président avec cette information, en soulignant notre vigilance sur le sort de sa famille et des autres avocats défenseurs des femmes victimes d'avortements forcés.

## **Elections Législatives**

**O**n connaît l'importance du dialogue avec les candidats à la députation (quelle que soit leur étiquette: c'est la personne qu'il faut informer et convaincre). Nous avons donc, comme de coutume, élaboré un questionnaire que vous pouvez soumettre aux candidats de votre circonscription, ou vous en inspirer pour une interpellation plus personnelle. Vous pourrez nous faire connaître les réactions, puis voter (ou pas!) en conscience. Nous n'aurons pas le temps, sauf exception, de répercuter ces informations. Les seuls députés qui nous ont manifesté de l'intérêt (en plus de quelques réponses polies) sont: Mme Marie-Jo Zimmermann (Moselle) et M. Yannick Patternotte (Val d'Oise).

Monsieur (Madame) le candidat,

Depuis 2005, la Marche pour la Vie de Janvier rassemble d'année en année, et de plus en plus, des milliers de manifestants, en majorité des jeunes. Celle de Bordeaux a rassemblé le 24 Mars, 4000 personnes.

Les choses bougent aussi au niveau européen: c'est ainsi que, successivement, l'Union a réaffirmé et étendu la clause de conscience en matière de respect de la vie, interdit le brevêtage des expériences détruisant l'embryon, interdit tout procédé visant à terminer la

vie des patients, appelé communément «euthanasie active». Qu'on le veuille ou non, la France ne peut ignorer les décisions de l'Union, sauf à s'en retirer.

En comparaison, depuis 2006, les transgressions (assumées avec fierté) ont progressé: Introduction officielle du lobby euthanasiste dans les hôpitaux, augmentation par deux fois, et de façon démesurée, des émoluments des avorteurs, alors que les remboursements des prestations aux assurés subissent une baisse drastique, relâche de médecins indignes ayant tué leurs patients sous prétexte abusif d'euthanasie, développement et financement extensif de l'eugénisme. Parallèlement, nos enfants et petits enfants reçoivent à l'école une information à sens unique sur le sexe «libéré», la contraception abortive ou non, et l'IVG comme conséquence assumée des deux premiers.

Pour comparer les différentes options des candidats à la députation, nous avons choisi la forme du questionnaire.

Etant donné que jamais la loi n'a précisé à quel moment la vie de l'homme commençait, seule, une réponse précise et scientifique doit s'imposer à tous..

1) Quand commence tout être humain? A la conception? Oui-Non.

S'il ne commence pas à la conception, quand commence-t-il ?

Réponse:

Pourquoi?:

2) S'il commence à la conception, reconnaissez-vous à l'embryon les mêmes droits que s'il était déjà né? Oui/Non

3) Lorsque vous serez élu, mettez-vous tout en oeuvre pour faire reconnaître que l'embryon a droit, en tant qu'être humain, dès sa conception, au respect de sa vie et de son intégrité? Oui/Non

4) Mettez-vous tout en oeuvre pour diffuser, ou du moins permettre, dans les écoles, une information honnête et équilibrée sur la sexualité responsable, l'information non incitative en matière de maîtrise de la fécondité et en matière d'avortement?

5) La loi Léonetti de 2005 prévoit d'arrêter les traitements déraisonnables, tout en continuant les soins pour assurer au mourant une fin dans la véritable dignité. Serez-vous attentif à son respect scrupuleux et protégerez-vous les patients contre tout homicide déguisé en euthanasie? Oui/Non.

Fait le            à.            signature.

---

## Calendrier

• **15 septembre 2012**  
Assemblée générale de l'ACPERVIE



## Politique et Avortement : un exemple (historique) à méditer.

**L**a nouvelle majorité (de droite: c'était en ...1986) n'a pas encore remis en cause la législation en vigueur en matière d'avortement. L'un de nos lecteurs nous signale l'une de ses applications les plus scandaleuses, héritée des derniers mois de l'ancien gouvernement:

«Vous savez qu'une loi récente a prévu l'extension des structures d'avortement à tous les hôpitaux qui n'en étaient pas encore dotés.

Dans ces hôpitaux, les médecins concernés, les directeurs et les conseils d'administration n'avaient, dans l'immense majorité des cas, pas donné suite à ce texte, évitant ainsi la prolifération de ces structures d'IVG.

Or, actuellement, tous ces hôpitaux subissent une inspection incisive et agressive, menée par deux personnes spécialement détachées à cet effet.

Il y a environ 300 à 400 hôpitaux concernés. Mon petit hôpital est dans ce lot. Le quota d'IVG qui doit être réalisé et, par voie de conséquence, la quantité d'accouchements, sont fixés par des normes administratives. Ainsi, dans la mesure où, en 1985, nous avons procédé à 550 accouchements, les normes 1986 nous imposent de réaliser 150 avortements et 400 à 500 accouchements.»  
Dr Alain Pinalle, Centre hospitalier de Thouars. (Valeurs Actuelles, 12 au 18 Mai 1986)

---

## Chronique de l'association

**L**e Seigneur soit loué pour le stand tenu par Michel Ubeaud et Jocelyne les 13 et 14 Mars à Grenoble, où se réunissaient plusieurs centaines de Pasteurs. En transit vers Paris, Michel a aussi visité une église à Lyon puis a déposé l'Expo-Vie chez Lesley Fickett qui l'a présentée les 17-18/03 à Brétigny sur Orge (91) à l'occasion du 50<sup>e</sup> congrès de l'Alliance des Eglises Evangéliques Interdépendantes. Le 25 Mars, votre Président et Cobi ont participé à Bruxelles à la Marche pour la Vie (4000 manifestants) et ont rencontré l'ancien rédacteur de cette Lettre, le Pasteur Egbert Egberts, et son épouse. Début Mai, l'Expo-Vie\* était déposée à l'Eglise luthérienne de Mulhouse, puis emportée à Troyes pour la réunion Aglow (Association internationale de femmes).

Pour mieux suivre l'actualité de l'Acpervie, allez faire régulièrement un tour sur le site [www.acpervie-sos-maternite.org](http://www.acpervie-sos-maternite.org). Ce Site a été remodelé à neuf. Pour en profiter au mieux, il faut vous inscrire. Et puisqu'on parle d'internet, attention, on y trouve un SAFE à Fenérange, soi-disant «Acpervie» complètement farfelu qui propose de l'exorcisme, un «baptême protestant» et un lien sur St Antoine de Padoue.

# HYMNE À LA VIE

« Alors Dieu créa les grands animaux marins et tous les êtres vivants qui se meuvent et foisonnent dans les eaux. » **Genèse 1:21**

« Dieu dit : Que la terre produise des êtres vivants selon leur sorte, des bœufs, des reptiles et des insectes, et des animaux sauvages selon leur sorte. » **Genèse 1:24**

Les réalisations de la vie semblent résulter d'une forme organisationnelle qui ne passe pas dans la nature inerte.

Source: Bible (Genèse 1:21-24), Encyclopédie de la Biologie, Encyclopédie de la Géologie.



# MIRACLE DE LA VIE

« Tu n'es fait ce que je suis, et tu n'es tissé dans le ventre de ta mère. Merci d'avoir fait de moi une créature si merveilleuse : tu fais des merveilles, et je le reconnais bien. Mon corps n'était pas caché à tes yeux quand, dans la secret, tu fus façonné et tissé comme dans les profondeurs de la terre. » **Psaume 139:13-15**

« Car Dieu qui donne à tous les êtres la vie, le souffle et le ventre charné. » **Psaume 139:13**

**Prémiers stades**

**Quatrième semaine**

L'embryon et le fœtus humain doivent bénéficier en toute circonstance du respect dû à la dignité humaine.

Source: Encyclopédie de la Biologie, Encyclopédie de la Géologie.



# VALEUR DE LA VIE

« Oui, des enfants sont une récompense. » **Psaume 127:3**

« ...Et celui qui accueille, en son sein, un enfant comme celui-ci, et le accueille moi-même. » **Matthieu 18:12**

Je garde le respect absolu de la vie humaine, dès sa conception.

Source: Encyclopédie de la Biologie, Encyclopédie de la Géologie.



# ACTION POUR LA VIE

« Défendez le faible, l'orphelin, soyez justes à l'égard du pauvre et du malheureux. » **Psaume 82:3**

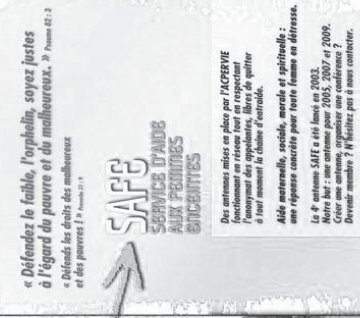
« Défendez les droits des malheureux et des pauvres ! » **Psaume 140:1**

**SAFE SERVICE D'AUDIT AUX PREMIÈRES BIENFICENCES**

Des ententes mises en place par l'ACPERVIE favorisent le respect tout en respectant l'économie des opposants, libres de quitter à tout moment la cause d'intérêt.

Aide matériellement, socialement et spirituellement : une riposte concrète pour toute femme en détresse.

Le 4<sup>e</sup> samedi SAFE a été lancé en 2003. Après lui : son annuaire pour 2005, 2007 et 2009. Devenir membre ? N'hésitez pas à nous contacter.



« L'Éternel Dieu forma l'homme avec de la poussière de terre, il le souffla dans les narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. » **Genèse 2:7**

« Dieu créa les hommes pour qu'ils soient à son image, oui, il les créa pour qu'ils soient à l'image de Dieu. Il les créa homme et femme. » **Genèse 1:27**

Même nous comprenons la complexité de la structure atomique, la nature de la vie, ou de la marche des galaxies, plus nous nous rapprochons de Dieu, plus nous nous découvrons devant les splendeurs de la création divine.

Source: Encyclopédie de la Biologie, Encyclopédie de la Géologie.



Le droit de chaque enfant à la vie, au logement, à une nourriture convenable et à un environnement adéquat dès le moment de la conception, est un droit commun.

**Septième semaine**

**Huitième semaine**

**Dixième semaine**

**Quatorzième semaine**

« Chaque fois que nous avons fait cela ou moi-même que nous l'avons fait. » **Matthieu 23:23**



« L'Éternel déclare : toutes les vies m'appartiennent, celles des fils comme celles des pères sont à moi. » **Ésaïe 45:4**

« Chaque fois que nous avons fait cela ou moi-même que nous l'avons fait. » **Matthieu 23:23**



**ACPERVIE ASSOCIATION DES CHÂRITIERS PROTESTANTS ET CATHOLIQUES POUR LE RESPECT DE LA VIE**

Contact : **ACPERVIE-SOS-MATERNITÉ BP 29 95670 MARLY-LA-VILLE**

Tel. et fax (+33) (0)1 34 72 87 67 [webmaster@acpervie-sos-maternite.org](mailto:webmaster@acpervie-sos-maternite.org) [www.acpervie-sos-maternite.org](http://www.acpervie-sos-maternite.org)

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui place en moi toute sa confiance vivra, même s'il meurt. » **Jean 11:25**



\*Rappel : Ces panneaux (hauteur d'homme, 3 à 4 mètres suivant déploiement) peuvent être prêtés à votre église, avec le reste de l'Expo-Vie (documentation, figurines, moniteur télé). Groupez-vous avec des églises voisines pour réduire les frais de déplacement.

# Contacts ACPERVIE

[www.acpervie-sos-maternite.org](http://www.acpervie-sos-maternite.org)  
[webmaster@acpervie-sos-maternite.org](mailto:webmaster@acpervie-sos-maternite.org)

## Par TELEPHONE ou COURRIER

**Fondatrice :** † Mme Lucie Olivier

**Président :** Dr François Volff  
ACPERVIE, BP 29, 95670 MARLY LA VILLE  
Tél - Fax : 01 34 72 87 67

**Vice-Présidente :** Mlle Lesley Fickett

**Trésorière :** Mme Jacoba Volff

**Secrétaire :** Mlle M. Ludwig

**Secrétaire adjoint :** Mme Yvette Cuendet

**Secrétaire chargé du site internet :** M. Michel Ubeaud

**Membres du C.A. :** MM. les pasteurs J. Pira, S. Baughman,  
Mme Marie-Noëlle Bernadet, M. J. Cuendet.

### Chargées de SOS-MATERNITE Service d'Aide aux Femmes Enceintes

SAFE 29	Brest	06 72 13 21 91
SAFE 33	Bordeaux (Gironde)	05 56 45 24 79
SAFE 64	Bayonne	05 59 38 87 78
SAFE 88	Vaudeville (Vosges)	03 29 34 49 27

# TALON A RENVOYER A **L'ACPERVIE - SOS MATERNITE**

**BP 29, 95670 MARLY LA VILLE**

Mme, Melle, M. . . . . Prénom. . . . .

Adresse . . . . .

Profession . . . . . Date naissance . . . . .

Date :                      Signature :                      Courriel :

**Je désire soutenir l'action de l'ACPERVIE.**

**Je déclare avoir accepté Jésus-Christ comme mon seul seigneur et sauveur et j'adhère à l'Association**

Je verse ma cotisation annuelle : 10 € pour 2012 - Associations : 16 €

Je m'abonne ou me réabonne à la LETTRE de **L'ACPERVIE** 12 €

Abonnement par courriel **seul** 8 €

Cotisation + abonnement à la LETTRE de **L'ACPERVIE** 20 €

Je m'intéresse à la mise en place d'un **S.A.F.E.** et souhaite entrer en contact.

Je verse en outre un don ponctuel de . . . . . € , régulier de . . . . . €

## **VEUILLEZ M'ADRESSER :** (*prix port compris, sauf mention*)

. . . livre(s) **Le traumatisme post avortement**, Dr F. Allard et J-R Fropo (15 €)

. . . livre(s) **Une saison pour guerir** Pour aider celles qui vivent le traumatisme post avortement, L Freed et P-Y Salazar, 242 p. (10 €)

. . . livret(s) **Au fait, qui suis-je ?** Les embryons humains prennent la parole. Dr. Ph. Antonioz (15 €)

. . . livre(s) **L'avortement m'a fait mal** de Maureen Long (12 €)

. . . livre(s) **Une vie en pieces** de Lee Ezel (13 €)

. . . livre(s) **Garde-le**, témoignage d'une jeune femme avortée, 121 p., (7,40 €)

. . . livre(s) **L'avortement** D. Rivaud & A. Lukasik (8,8 €)

. . . livre(s) **Ton prodigieux départ dans la vie**, les 9 mois in utero en 34 p. (photos, textes, dessins). Une page sur l'adoption. Pour les 8-12 ans. Ed. Vida. (8,95 €)

. . . brochure(s) **La vie humaine, la première merveille** 31p. (2 €)

. . . vidéo(s) **Le cri silencieux** Dr Bernard Nathanson (18 €, en DVD 15 €)

. . . vidéo(s) **La vie humaine, la première merveille** (libre participation. idem en DVD)

. . . Foetus 10 semaines, plastique rose (2,3 € - qtés : nous consulter)

. . . livre(s) **La vérité sur l'avortement aujourd'hui** Sabine Faivre (144 p., 13 €)

. . . **Aime la vie, défends-la** - Réponse aux questions/pb des jeunes (5,3 €)

. . . **Ma chance d'exister..** . . brochure avec photos couleurs (3 €)

. . . **Petits pieds** (insigne - 2 €)

. . . **Le livre blanc de l'avortement** - Collectif «30 ans ça suffit» (10 €)

. . . **Le Syndrome Post Avortement** - Version médicale, papier (1,5 €)

. . . **Lois Veil-Aubry sur l'avortement** (2,4 €)

**Posters 28 x 43, sous cylindre carton (2 €)**

. . . **Oeuf d'aigle**                       . . . **Requin (l'endroit le plus dangereux ?)**

. . . **Rose (la culpabilité n'est pas nécessaire)**

**Ci-joint mon règlement à l'ordre d'ACPERVIE**